

Jean-Marc Pasche

Conseiller communal

Développement de la motion intitulée :

« Pour une étude sur l'utilisation optimale des énergies renouvelables à Morges, Cité de l'énergie »

Date du dépôt : 2 décembre 2009

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Préambule

Si une notable partie de l'humanité a désormais pris conscience des enjeux vitaux que représentent le réchauffement climatique et l'épuisement programmé des sources d'énergies fossiles, il faut bien constater que les actions qui devraient logiquement en découler n'aboutissent pas à des solutions concrètes, ...ou si peu ! Les non-décisions de la récente Conférence mondiale de Copenhague sur le climat en sont, hélas, la décevante illustration. Il paraît donc vain d'attendre que les gouvernements se mettent d'accord sur des mesures rapides et efficaces. Cet échec au niveau mondial n'est pas une raison pour rester les bras croisés. Il faut donc que la dynamique vienne d'en bas, aussi bien de la part du privé que des collectivités publiques.

Situation locale

Morges n'est pas restée inactive dans le domaine et le label obtenu de « *Cité de l'énergie* » le prouve. C'est ainsi que l'on peut relever, par exemple, l'excellente utilisation des déchets verts transformés en biogaz, gaz qui est ensuite injecté dans le réseau, opération à laquelle Morges participe. Il faut que notre ville poursuive ses efforts en essayant d'utiliser au mieux les diverses énergies à sa disposition. Notamment en gardant en point de mire l'utilisation prioritaire des énergies dites *renouvelables*, les seules qui, à long terme, resteront indéfiniment disponibles.

Chaque type d'énergie présente avantages et inconvénients. Il serait donc utile de connaître, dans le contexte local et même régional, quelles sources offrent globalement les meilleurs potentiels de développement, à moyen et long terme. Ce qui permettra d'établir une planification en se tournant ainsi prioritairement vers les systèmes les plus efficaces et présentant de bonnes qualités écologiques.

Une opportunité paraît de prime abord très intéressante : la géothermie et plus précisément l'utilisation d'une source d'énergie quasi inépuisable, gratuite et facilement accessible, je veux parler ici de l'eau du lac (aquathermie). Extraite par le moyen de pompes à chaleur, cette énergie renouvelable ne rejette que très peu de CO² (consommation d'électricité). Les

techniques employées aujourd'hui sont fiables et très performantes. Notre région dispose de spécialistes de haut niveau dans le domaine, notamment avec l'EPFL et la HEIG-VD (Ecole d'Ingénieurs d'Yverdon), sans compter de nombreuses entreprises privées spécialisées dans cette technique moderne.

Expériences en cours dans la région

A titre d'exemples, divers projets sont en étude ou même en phase de réalisation avancée. On peut citer l'Etat de Genève avec un projet très important qui se nomme *Genève-Lac-Nations*, projet conduit par les Services Industriels genevois. L'eau pompée dans le lac servira d'une part à rafraîchir toute une série de bâtiments dans le quartier des organisations internationales et, d'autre part, à chauffer de nouveaux immeubles construits selon les standards *Minergie*. C'est un projet de grande envergure, actuellement en cours de réalisation, et dont l'investissement s'élève à quelques 35 millions de CHF.

Un autre projet, plus modeste, du type de ce qui pourrait être appliqué à Morges, est également en cours de réalisation : *Espace-Versoix*, (c'est son nom) va équiper le quartier de l'ancienne papeterie d'un système similaire. Il fournira en énergie de chauffage et de réfrigération un nouveau complexe commercial, administratif et d'habitations. Une extension est d'ores et déjà prévue pour permettre d'équiper ultérieurement un quartier voisin.

Quelles réalisations sont-elles envisageables pour Morges ?

- En novembre 2009, nous avons adopté le PPA « *En Bonjean* ». Un nouveau quartier va donc être construit sur 6 parcelles (dont 3 sont la propriété de notre Commune). Elles doivent être entièrement rééquipées. N'y a-t-il pas là une occasion à saisir pour développer un concept de chauffage modèle, allant dans le vrai sens de l'écologie ?
- Autre exemple : l'Hôtel de Ville va être prochainement rénové. Si l'équipement de chauffage doit être changé, cette technique pourrait probablement être appliquée. Remarquez que le lac se trouve à moins de 100 m. du bâtiment et que des travaux d'infrastructure vont débiter à la rue des Alpes (nous les avons votés en décembre dernier) : peut-être serait-il judicieux de poser quelques conduites en attente ?
- A l'est de la ville, la parcelle de *La Blancherie* est sans doute destinée à recevoir un hôtel d'une certaine importance. De plus, au nord de la rue de Lausanne, un PPA va bientôt être soumis à notre Conseil. Son adoption entraînera assurément la construction de nouveaux bâtiments. Pourquoi ne pas coupler les nouvelles installations techniques avec celles du futur hôtel ? Un mode de faire qui permet de réaliser des économies d'échelle ?
- Enfin, de manière plus générale, on peut estimer qu'à moyen ou long terme, toute la partie de Morges située au sud des voies CFF pourrait être chauffée par ce moyen à l'évidence très écologique.

Buts de l'étude demandée

Par cette motion, je souhaite que les deux éléments suivants soient étudiés :

1. Évaluation des possibilités réelles et pratiques d'utiliser les énergies dites renouvelables à Morges afin de pouvoir mettre en oeuvre prioritairement celles qui présentent les meilleurs atouts.
2. Etudier la faisabilité d'équiper le nouveau quartier « *En Bonjean* », de même que les quartiers voisins ou d'autres zones, d'un système utilisant l'énergie tirée de l'eau du lac pour chauffer (ou refroidir) les nouveaux bâtiments à construire et ceux qui devront subir des rénovations importantes. Sans oublier, qu'à long terme, il serait vraisemblablement possible d'étendre ce procédé à la plus grande partie de notre Commune.

J'espère que cette initiative, qui va dans la droite ligne de l'esprit animant les « *Cités de l'énergie* », recueillera l'adhésion de vous tous.

Je vous remercie de votre attention.

Jean-Marc Pasche

Morges, janvier 2010

P.S. : pour l'anecdote :

Beaucoup d'entre vous la connaissent probablement, mais quelques-uns l'ignorent encore : nos aimables voisins ne se privent pas, de temps à autre, de raconter une plaisanterie sur nos concitoyens (c'est-à-dire nous, les morgiens !).

Certains prétendent que « ***les morgiens n'ont pas su trouver de l'eau au lac (elle vient de Montricher), ni un terrain pour enterrer leurs morts (le cimetière se trouve sur Tolothenaz)*** ».

Il serait donc un peu déplaisant que l'on ajoute un quolibet supplémentaire disant : « ***qu'ils n'ont pas su voir l'énergie à disposition qui dort devant leurs quais*** » !!